

L'emploi francilien repart à la hausse au 2^e trimestre 2021

Au 2^e trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France progresse de 1,1 % par rapport au trimestre précédent. Cette hausse franche s'inscrit dans un contexte de déconfinement et de relâchement de certaines contraintes sanitaires, mais également de réouverture d'une partie des services franciliens, fermés depuis la fin octobre 2020. La construction marque une pause ce trimestre après les fortes hausses observées depuis un an. L'industrie se stabilise au niveau du précédent trimestre, après avoir connu plusieurs trimestres de baisse. Le tertiaire hors intérim affiche également une hausse marquée (+ 1,3 %). L'intérim accompagne cet élan de confiance par une forte augmentation (+ 1,5 %).

Le niveau d'emploi francilien affiche une hausse de 105 100 salariés sur un an (+ 2,3 %) mais demeure inférieure à celle de l'emploi national (+ 3,8 %).

En Ile-de-France, la masse salariale hors prime exceptionnelle de pouvoir d'achat augmente de 2,3 % en glissement trimestriel. Le niveau du 2^e trimestre se rapproche de ceux observés avant la crise sanitaire. La hausse de l'emploi durant le trimestre, associée à une légère diminution du chômage partiel, a une influence positive sur la masse salariale francilienne. Le recours aux dispositifs de chômage partiel et d'arrêts maladie a continué à substituer aux salaires des indemnités non-soumises à cotisations sociales et donc non comptabilisées dans l'assiette salariale.

Au 2^e trimestre 2021, plus de 1,6 milliard d'euros d'assiette liée aux indemnités de chômage partiel a ainsi été enregistré. Ce montant représente 3,3 % du total de la masse salariale plus chômage partiel versés au cours de ce trimestre (contre 3,8 % au 1^{er} trimestre 2021). Les deux secteurs des spectacles vivants et de l'hébergement et la restauration ont encore eu un recours important à ces dispositifs avec des taux de chômage partiel respectifs de 16,0 % et 29,7 %.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle de la DPAE à fin juillet 2021

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants) - 10,4 %

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants) + 61,4 %

Nombre de CDI (sur 12 mois glissants) - 4,5 %

Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants) + 6,3 %

Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants) - 14,9 %

Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants) 1 155 984

Évolution annuelle à fin juin 2021

Effectifs salariés + 2,3 %

Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées) 4 760 537

Évolution annuelle du 2^e trimestre 2021

Assiette salariale + 18,0 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Chiffre clé

105 100 emplois salariés ont été créés sur un an.

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

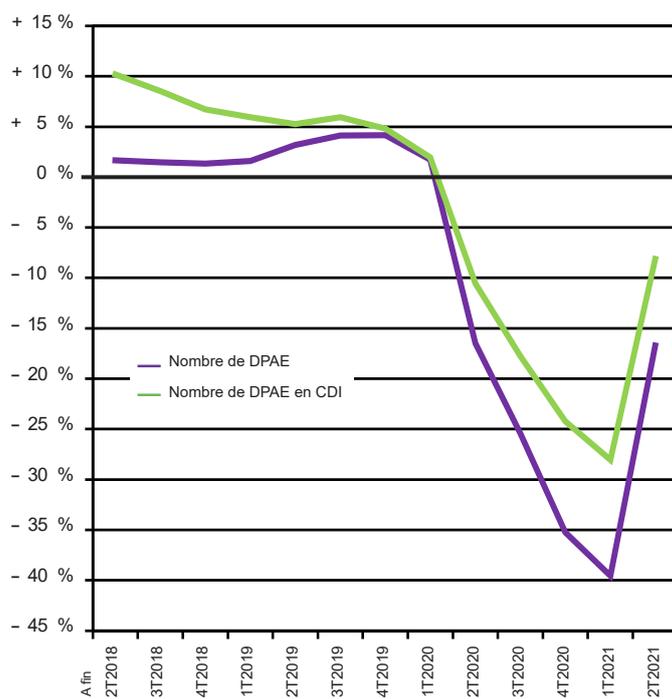
Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. **En 2020**, elle a collecté **108 milliards d'euros** de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Le nombre de DPAE demeure en repli

À fin juillet 2021, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en diminution de 10,4 % sur un an glissant. Les CDD de moins d'un mois baissent de 14,9 % mais le repli est moins important pour les CDI (- 4,5 %). À l'inverse, les CDD de plus d'un mois affichent une hausse (+ 6,3 %). La crise sanitaire a particulièrement touché les contrats à la journée, en particulier dans l'événementiel, les études de marchés et les agences de publicité. Concernant le reste du marché du travail, cette baisse s'explique notamment par une mobilité professionnelle moindre du fait de l'attentisme des employeurs et des salariés face à un environnement économique incertain.

Sur le seul mois de juillet, les DPAE hors intérim sont en progression de 61,4 % par rapport à juillet 2020. Cette hausse s'explique avant tout par une comparaison favorable dans un contexte sanitaire moins restrictif que l'année précédente. La comparaison par rapport à juillet 2019 montre effectivement que les DPAE hors intérim accusent toujours un déficit de 18,2 %. Celles en CDI sont également moins importantes en juillet 2021 que deux ans auparavant (- 7,7 %).

Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Source : Urssaf

Évolution de la masse salariale et effectifs



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

AVERTISSEMENT : l'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, a été finalisée en juin 2021 à l'occasion de la publication des résultats du premier trimestre 2021. Les données sur les effectifs sont désormais issues à 100 % de l'exploitation des données individuelles de la DSN et les désaisonnalisations sont opérées sur des séries mensuelles et non plus trimestrielles (cf. www.urssaf.org / Observatoire économique / Stat'ur Conjoncture n° 329).